



Les sections CGT Finances 44

IMPOTS-TRESOR-DOUANES
PENSIONS-DGCCRF-INSEE

L'esprit de conquête

Compte rendu du CHS du 17 Octobre 2008

Le Tripode ... Le dossier amiante

Depuis sa création en 1990, ce dossier figure à l'ordre du jour du CHS, les revendications restent toujours posées malgré de très légères avancées. Concrètement nous pouvons dresser le constat suivant :

Pour l'instant on se cantonne, dans le cadre de réunion à BERCY à consulter des experts es- qualité, responsables du dossier depuis 1990, qui peut- être par peur de se déjuger, s'accrochent toujours à leurs certitudes qui les exonèrent de voir la réalité. Ceci interdit toute avancée significative pour un règlement rapide du dossier.

Les résultats définitifs de l'enquête épidémiologique en cours depuis 3 ans n'ont pas encore été communiqués.

Pourtant on constate que le nombre de pathologies liées à l'amiante ne fait qu'augmenter.

Pourtant les maladies professionnelles pour les agents décédés ou atteints ne sont pas systématiquement reconnues et les fonctionnaires ne bénéficient pas de pré-retraite amiante.

Le TRIPODE, désamianté et imploré ... n'est pas reconnu « site amianté » !..

De la dénonciation du danger au premier CHS en 1990 à 2008, ce dossier a accaparé de nombreux militants, mobilisé beaucoup d'énergie et la maladie a touché de nombreux collègues dont la liste ne fait que croître, des familles ont été atteintes au plus profond d'elles même.

Ce dossier, la dimension humaine qu'il porte en lui, son rôle pédagogique qui pourra aider à une future prise de conscience. ... Ce dossier constitue une tranche de vie qu'il convient de garder en mémoire.

A cet effet l'intersyndicale a créé une association qui se propose de faire réaliser un documentaire pour fixer sur la pellicule cette histoire humaine. Une subvention a été demandée au CHS 44.

Un accord de principe est donné, la DPAEP devant confirmer l'autorisation de la dépense.

La santé au travail

La médecine de prévention.

Mme PARROT médecin de prévention est depuis trop longtemps mobilisée par le dossier amiante.

Nous avons rappelé que la mission première du médecin était d'assurer les visites médicales, d'assurer une présence dans les services à l'occasion de visites de postes ou études particulières.

Les agents des finances 44 ont actuellement un grand besoin du médecin de prévention : Les conditions de travail, le rythme des réformes, la somme des nouvelles acquisitions de connaissance et l'incertitude qui pèse sur leur avenir rendent les agents vulnérables. Les constatations affinées du médecin pourraient, peut- être aider nos chefs de service à prendre conscience des « dégâts » que « la modernisation », broyeuse d'hommes et de femmes, qu'ils ont le « privilège et l'honneur » de mettre en œuvre, peut provoquer.

Malgré l'arrivée de Madame Bénédicte AUBRUN, 2^{ème} médecin de prévention pour la Loire Atlantique, nous avons invité le président du CHS à demander, comme on nous l'avait promis, à la DPAEP l'aide d'un médecin qui pourrait reprendre la charge de Mme PARROT dans le dossier amiante afin de permettre à celle- ci de recentrer son activité les services de notre département.

L'accueil à l'Hôtel des finance de Saint Nazaire

Suite à une HMI que notre organisation a tenu durant la période estivale il apparaissait que la nouvelle organisation était source d'un mal-être dont les agents souffrent de façon anormale.

- Problème de dimensionnement de l'accueil
- File d'attente importante, 2 heures, parfois à l'extérieur ... sous la pluie ... ça facilite la communication !
- 6 agents affectés (4 DGI, 2 CP) au lieu de 9 avant la fusion.
- Circulation d'air froid
- Horaires de travail incompatibles avec la pointeuse
- Formation professionnelle trop sommaire
- Etc ...

Problèmes réels ou ressentis ? Il est un fait ... rien ne va plus.

Des solutions auraient été apportées ... une visite de poste sera organisée le jeudi 30 octobre avec le médecin de prévention, l'inspecteur Hygiène et Sécurité et les représentants du personnel au CHS 44.

Le président du CHS se tient à notre disposition pour faire le point sur ce dossier et envisager avec nous, toutes les dépenses qui s'avèreront nécessaires.

Analyse des registres Hygiène et sécurité

Un groupe de travail avait préalablement examiné les registres. D'une façon générale des solutions avaient été apportées aux problèmes signalés ou des études étaient diligentées :

- DGCCRF (odeur nauséabonde)
- TGE (bruit de ventilation)

Concernant les filtres de climatisation et les filtres de fontaines à eau, il est rappelé que des contrats d'entretien assurent la sécurité de ces installations

Les registres de sécurité constituent la source d'information essentielle du CHS.

Qu'il soit présenté sous forme papier ou sous forme dématérialisé le registre d'Hygiène et Sécurité doit être facilement accessible à l'ensemble des agents.

Pour information, sont revenus « NEANT » au CHS les registres des services suivants:

SNDJ, DSF, DRIRE, DRCE, DIRCOFI

Propositions de dépenses

DGCCRF

Demande d'éclairage dans un bureau: Accord de principe du CHS sous condition de présentation d'un autre devis.

Défibrillateurs

Cet appareil permet de gagner un temps précieux, en cas d'arrêt cardiaque il permet de faire redémarrer le cœur. Fonctionnement entièrement automatique et très facile d'utilisation. L'apprentissage sera assuré lors des cours de secouristes du travail.

Les membres du CHS ont donné leur accord pour le financement de ces appareils autant que de besoin (1735 € l'unité).

Autres dépenses acceptées :

Administrations	Dépenses
DGFIP	
Trésorerie Générale	Climatisation au rez-de-chaussée du bât de la TG
Département informatique	45 luminaires sur pied
Recettes des finances de Saint Nazaire	13 luminaires sur pied
	Deux plans d'évacuation
Service du Domaine	Un siège adapté
Trésorerie du Loroux Bottereau	Installation d'une Fontaine à eau
DSF	
Bâtiment Anne de Bretagne	Plans d'évacuation Commande électrique de store intérieur Pose de stores sur fenêtres de toits
Saint Nazaire	Motorisation d'un volet roulant de porte automatique
Pornic	Déclencheurs manuels alarmes incendie
Cambronne	Equipement du fourgon d'une rampe de déchargement repliable
Cambronne et Pornic	Fournitures de panneaux « accès handicapés »
DOUANES	
Recette Régionale	Installation de stores intérieurs
Aéroport	Installation de 2 fontaines à eau
DGCCRF	Eclairage (devis en cours)
DGFIP	
Trésorerie de Rezé	Isolation phonique

Une nouvelle fois nous avons demandé à être informé en amont, des projets immobiliers des directions, pour pouvoir réfléchir à l'utilisation des crédits du CHS.
Nous demandons que les structures paritaires ou des groupes de travail se réunissent dans chaque administration afin de faire le point sur les besoins et les demandes à communiquer au CHS.

Pour être complet, en marge du CHS

Il semble intéressant de préciser que cette réunion avait fait l'objet d'une préparation en intersyndicale le 16 pour le CHS du 17 octobre.

Dans ce cadre, où les représentants CGT prennent toute leur place, des positions communes sont déterminées.

Les fruits de la réflexion, les revendications appartiennent alors « au collectif ».

Dans ces conditions on pourra comprendre notre étonnement lorsqu'un syndicat présent le jeudi à la préparation nous fait « l'indélicatesse » d'une déclaration liminaire... qui reprend les grands axes de notre réflexion commune.

Etonnement encore lorsqu'un autre syndicat, toujours membre du même « collectif » présent le jeudi, se fend quelques jours plus tard d'une lettre ouverte au TPG, sur un sujet et dans les termes que nous avons développé ensemble.

Bon d'accord à la CGT nous sommes très (trop ?) sensible, sans doute trop respectueux de la forme, mais quand même ... là camarades, vous avez fait fort !

De mémoire, en séance plénière, certains ont revendiqué l'acquisition de couvertures de survie, serait-ce pour mieux les tirer à soi ?